



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Bac Pro niveau 4



Cofinancé par
l'Union européenne



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 38857 - date d'enregistrement 31/07/2018



CFPPA Fondettes

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre—Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des entrepreneurs de travaux paysagers, paysagistes, chefs d'équipes paysagiste, jardiniers-paysagistes, conducteurs de travaux espaces verts pour qu'ils soient capables de :

- Analyser au préalable à l'intervention sur un aménagement, organiser le chantier en amont de l'intervention et suivre le chantier
- Travailler la mise en place et l'entretien des végétaux, implanter et entretenir des infrastructures
- Entretien des matériels, machines et équipements



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 au minimum
- Être salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Entretien de motivation



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 1 030 heures en centre + (35h optionnelle en fonction du profil des candidats) et 301 heures en entreprise



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 10 mois de septembre à juin



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation 19,50 €/h
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (19,50 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus.



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :

- par France Travail via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les Demandeurs d'emplois bénéficiant de droits à l'allocation chômage
- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA
- par la Région Centre ou France Travail pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH
- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

- Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole
- Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)
- Son site historique et son parc arboré de 25 hectares
- Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel
- Son accompagnement individualisé



CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Formation Continue

CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfppa.tours@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus

VERSION 09/2025



>> CONTENU DE LA FORMATION



Financé par l'Union européenne



| MODULES DE LA FORMATION | MATIERES PRINCIPALES | Volume horaire |
|---|---|----------------|
| DOMAINE COMMUN | | |
| Construction d'un raisonnement autour des questions du monde actuel | Biologie-Ecologie, Physique-Chimie, Mathématiques, informatique | 120 |
| Exercice de débat de l'ère de la mondialisation | Documentation, Histoire-géographie, enseignement moral et civique, Lettres | 75 |
| Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles | Lettres, éducation socio-culturelle, langue vivante, enseignement à l'initiative de l'établissement | 75 |
| Action et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales | EPS, éducation socioculturelle, histoire-géographie, enseignement moral et civique et enseignements à l'initiative de l'établissement | 70 |
| DOMAINE PROFESSIONNEL | | |
| Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers | Sols, faune et flore - Conception - Urbanisation, protection du paysage - lecture du paysage - Marchés, statut de l'entreprise - Histoire des jardins - cas concrets | 148 |
| Dimensions organisationnelles et économique d'un chantier d'aménagement paysager | Organisation des chantiers - Devis - coût de revient - bilan - Coordination du travail d'équipe sur terrain | 131 |
| Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers | Connaissance, reconnaissance et gestion des arbres - Connaissance et reconnaissances des arbustes - Taille et plantation - gestion des déchets et gestion différenciée - Connaissance et reconnaissance des vivaces - engazonnement, prairie - Agronomie - Arrosage intégré - plantation des ligneux - arbres fruitiers - Certificat individuel | 185 |
| Mise en place et entretien des infrastructures et des construction des aménagements paysagers | Topographie - maçonnerie - terrasse bois | 83 |
| Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers | Agroéquipements, autorisation de conduite — Pratique (CACES, C1 R372M, AIPR) Maîtrise et diagnostic | 55 |
| Module d'Adaptation Professionnelle | Jardins urbains - Projet professionnel | 60 |
| Épreuve Facultative | Pépinières | 28 |
| RAN | Remise à niveau (optionnelle) selon les besoins des candidats | 35 |



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'examen est organisé en deux groupes d'épreuves :
- 50% en contrôles continus en cours de formation (C.C.F.)
 - 50% en examen final, par épreuves terminales



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

| EPREUVES | DISCIPLINES | Épreuves en CCF | Coef | Épreuves finales | Coef |
|----------------------------|---|-----------------|------|------------------|------|
| Enseignement général | E1. Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel | Oui | 1 | | |
| | E2. Débattre à l'ère de la mondialisation | Oui | 0,5 | Oui | 2,5 |
| | E3. Développer son identité culturelle | Oui | 2 | | |
| | E4 : Engagement dans un projet collectif | Oui | 2 | | |
| Enseignement professionnel | E5 : Choix techniques en aménagements paysagers | | | Oui | 2 |
| | E6 : Expérience en milieu professionnel | | | Oui | 3 |
| | E7 : Pratiques professionnelles | Oui | 5 | | |
| | Epreuve facultative (point au dessus de 10) | Oui | 1 | | |



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Insertion professionnelle :**
- Création de sa propre activité (CESU, entrepreneur de travaux paysagers), Paysagiste, Chef d'équipes paysagiste, Jardinier, Conducteur de travaux espaces verts
- Poursuite d'études :**
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole
 - CS en formation continue ou apprentissage



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Réussite Examen | Insertion professionnelle |
| 91 % en 2025 | 50 % en 2025 |
| Taux de recommandation | Satisfaction |
| 100 % en 2025 | 83 % en 2025 |